

*Des collectifs pour la réduction des produits  
phytopharmaceutiques*

# LES GROUPES ECOPHYTO

## 30 000 reconnus

### Auvergne-Rhône-Alpes

Résultats après trois années d'engagement

Document réalisé en janvier 2022

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

**ÉCOPHYTO**  
30 000 RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

  
**GOUVERNEMENT**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

  
**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# Sommaire

Glossaire et sigles.....	1
Introduction et présentation des groupes Ecophyto 30 000 .....	2
Panorama des groupes Ecophyto 30 000 en Auvergne-Rhône-Alpes .....	2
Retours sur l'animation .....	3
Accompagnement des animateurs .....	5
Analyse qualitative des groupes .....	5
Partenariats .....	6
Résultats en Grandes Cultures - Polyculture-Elevage (GCPE).....	8
Résultats en Viticulture .....	13
Etre reconnu groupe Ecophyto 30 000 ce que ça signifie .....	17
Conclusion .....	20
Liens utiles et contacts.....	20

# Glossaire et sigles

## IFT : Indice de Fréquence de Traitement

Il s'agit d'un indicateur de suivi de l'utilisation des produits phytosanitaires. Son évolution au fil des années permet d'évaluer les progrès réalisés en termes de réduction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Il correspond au nombre de doses de référence (définies pour chaque produit) appliquées par an sur une surface donnée. Il est calculé au niveau d'une culture puis ensuite au niveau du système de culture.

L'IFT est décliné en fonction de la cible des produits phytosanitaires : herbicides, fongicides, insecticides, traitements de semences, régulateurs, biocontrôle.

Plus d'informations sur le site de la DRAAF : [Les IFT : Indices de Fréquence de Traitement](#)

**GCPE** : Grandes Cultures Polyculture-Elevage

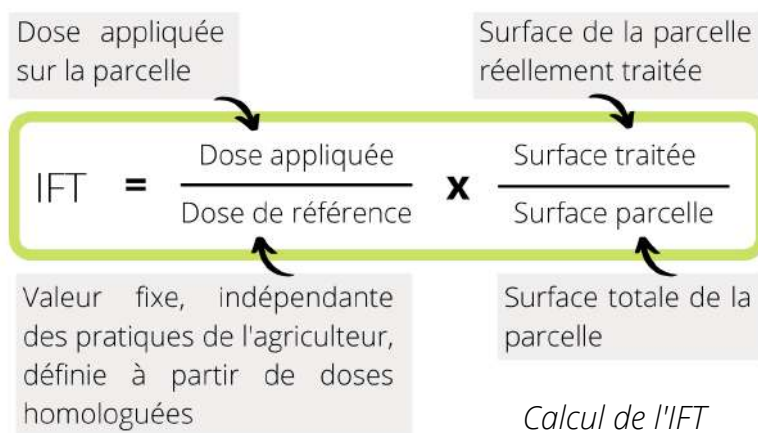
**GIEE** : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental : groupements d'agriculteurs favorisant l'émergence de dynamiques collectives prenant en compte à la fois des objectifs économiques et des objectifs environnementaux, en favorisant la mise en place de dynamiques au niveau local

**Comité technique PPR** (Projet Pilote Régional) : comité pluri-partenaire chargé d'accompagner les groupes dans la capitalisation de leurs résultats, financé par les fonds CASDAR

**HVE** : Haute Valeur Environnementale : certification environnementale pour les exploitations agricole

**ZRP** : Zéro Résidus de Pesticides : label garantissant l'absence de résidus de substances actives

**PNPP** : Préparations Naturelles Peu Préoccupantes : substances de base (substances non initialement élaborées pour être utilisées en protection des plantes mais qui peuvent avoir un intérêt pour celle-ci et qui sont sans impact négatif sur la santé humaine ou l'environnement) ou substances naturelles à usage biostimulant



source : plaquette DEPHY Ferme - Résultats des 7 années d'engagement dans DEPHY en Auvergne-Rhône-Alpes 2010-2017 disponible sur le site Collectifs Agroécologie



## Introduction et présentation des groupes Ecophyto 30 000

Initiés à la suite du plan Ecophyto II, les groupes Ecophyto 30 000 sont des **collectifs d'agriculteurs** se mobilisant autour d'un **projet collectif** de réduction significative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. L'objectif de ces groupes est de **s'appuyer sur les résultats des réseaux DEPHY Ferme** pour mettre en œuvre les leviers efficaces et ensuite de **diffuser et transférer les pratiques alternatives à l'ensemble des agriculteurs**.

Chaque groupe est constitué de 8 à 20 agriculteurs appartenant à la même filière de production. La création d'un groupe se passe en deux temps. La **phase d'émergence**, optionnelle si le groupe n'est pas déjà constitué, permet de définir collégialement le projet du groupe et de réfléchir aux alternatives aux produits phytopharmaceutiques qui vont être mises en place. Au bout d'un an environ, le groupe candidate à la **reconnaissance** à partir de laquelle les agriculteurs vont mettre en œuvre un projet collectif décliné également dans chaque exploitation. Cette phase dure **3 ans**. Elle pourra ensuite être renouvelée une fois.

## Panorama des groupes 30 000 en Auvergne-Rhône-Alpes

En région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), **44 groupes 30 000** ont ainsi été **reconnus**. Les premiers, formés en 2017, ont achevé leur période de travail de 3 ans. Ainsi, au total, **7 groupes d'agriculteurs sont parvenus au terme de la phase de reconnaissance**. Il s'agit de **5 groupes de la filière Grandes Cultures Polyculture-Elevage (GCPE)** et **2 groupes de la filière Viticulture**. Un des groupes en GCPE est un GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental). Les GIEE ont une vision plus large de l'engagement agroécologique, certains choisissent d'intégrer la réduction des produits phytopharmaceutiques dans leur démarche et demandent, en plus, la reconnaissance Ecophyto 30 000. Ces 7 groupes comportent **en moyenne 10 exploitations et 12 agriculteurs**.

Ce document dresse le bilan de ces groupes à l'issue des 3 années de travail.



Répartition régionale des groupes Ecophyto 30 000



## Retours sur l'animation des groupes

Les groupes Ecophyto 30 000 sont accompagnés par des **animateurs** issus de **différents types de structures**. Trois animateurs sont salariés de Chambres départementales d'agriculture, trois sont employés par des groupements d'agriculteurs biologiques et le dernier travaille au sein d'une communauté d'agglomération. L'animateur constitue un **appui pour la définition des objectifs du groupe et des axes de travail**. Il assure le **suivi de la mise en place des pratiques** de réduction des produits phytopharmaceutiques. Les animateurs sont également à l'origine de réunions collectives, formations et visites individuelles. Cela **facilite les échanges entre agriculteurs** et les tient au courant de l'avancée et des résultats obtenus par les autres membres du groupe. L'animateur **veille à la dynamique du collectif** durant les trois années de reconnaissance. Il **capitalise** les résultats obtenus et accompagne les agriculteurs dans **des actions de communication** de ces résultats auprès de la profession agricole et des acteurs du territoire.

### Les rencontres réalisées pendant les 3 ans

*par ordre d'importance du nombre de réalisations*



- Des réunions collectives, des rencontres en bout de champ, des journées techniques et de démonstration au sein du groupe
- Des formations à destination des membres du groupe
- La rencontre d'autres collectifs
- Des suivis individuels
- Des participations à des salons ou colloques
- Des rencontres avec des porteurs de projet de recherche comme DEPHY Expé
- Des participations à des journées proposées dans le cadre d'une démarche ou contrat territorial
- Des voyages d'étude

En dressant le bilan de leur activité à l'issue des trois ans, les animateurs indiquent que **les agriculteurs plébiscitent les réunions et les rencontres plus techniques** avec des démonstrations et des visites d'exploitations plutôt que les réunions d'information plus théoriques. Ils ont une préférence pour **l'apprentissage via les pairs**.

Selon le retour des animateurs, un nombre de **10 à 15 agriculteurs par groupe** serait le nombre idéal pour maintenir une bonne dynamique de groupe.

### Effet taille du groupe et dispersion géographique

- Favoriser un nombre de 10 à 15 agriculteurs par groupe
- Favoriser des agriculteurs proches géographiquement



Une **proximité géographique** des agriculteurs **facilite les rencontres et les échanges**. Ainsi, les agriculteurs font face aux **mêmes problématiques** territoriales et climatiques. Cependant, un des groupes en GCPE qui présente une **forte dispersion géographique** l'a tout de même évoquée comme une **force pour les agriculteurs**. En effet, sans le groupe, ils ne se seraient pas rencontrés et n'auraient pas pu progresser ensemble. Ils ont pu échanger sur cette **diversité de contextes et de systèmes**.



#### COMPÉTENCES D'ANIMATION ET TECHNIQUES ACQUISES

- Renforcement des compétences d'animation
- Acquisition de compétences par rapport aux thématiques travaillées



Les échanges entre animateurs sont appréciés et ont permis de renforcer les compétences d'animation en s'ouvrant à d'autres méthodes avec, notamment, l'importance de l'**animation participative** et la **co-construction**. Il s'agit de rendre les **agriculteurs plus actifs** lors des rencontres.



### Les réussites

## Animation des groupes

### Les difficultés



- volonté de poursuivre les travaux avec l'appui de l'animateur
- cohésion de groupe et motivation pour la réduction des produits phytopharmaceutiques
- développement de partenariats avec d'autres structures, organismes techniques
- proximité avec d'autres agriculteurs hors groupe
- communication et mise en avant des travaux réalisés

- temps disponible des agriculteurs pour se rencontrer
- éloignement géographique
- différences de pratiques entre les agriculteurs d'un même groupe, notamment entre ceux engagés en agriculture biologique et les autres

Durant ces trois années de travail, les groupes sont **restés motivés** dans la démarche de réduction des produits phytopharmaceutiques. Même si la majorité des agriculteurs sont, en général, autonomes pour rechercher des informations sur les alternatives aux produits phytopharmaceutiques, ils soulignent l'**importance de l'animateur** pour **coordonner le groupe et organiser les rencontres**, visites d'exploitations, démonstrations. Le **développement de partenariats avec d'autres structures, organismes techniques** et la **proximité avec d'autres agriculteurs hors groupe** permettent de **s'ouvrir à d'autres pratiques** et d'apporter au groupe des **idées innovantes**. Enfin, certains animateurs évoquent la **satisfaction** quant aux **actions de communication** effectuées autour des travaux réalisés au sein de leurs groupes et sur l'agriculture de manière générale. Ces actions de communication mobilisent des agriculteurs d'autres groupes Ecophyto 30 000, de GIEE, de réseaux DEPHY ou n'appartenant pas à un collectif. Elles prennent différentes formes : visites d'exploitations, tours de plaine, démonstrations de matériel technique.

Par exemple, une grande démonstration de matériel de désherbage mécanique organisée chez un membre du groupe en production d'ail a rassemblé plus de 100 agriculteurs du département et des autres bassins producteurs d'ail. Les agriculteurs sont souvent **motivés** pour **faire découvrir leurs pratiques à un plus grand nombre d'agriculteurs**.

Certaines **difficultés** rencontrées dans l'animation des groupes ont été mises en évidence. En saison, il est difficile pour les agriculteurs de **dégager du temps** afin de participer aux rencontres. A ceci, s'ajoute la **dispersion géographique**. Même si la présence au sein d'un même groupe d'agriculteurs engagés en agriculture biologique ou en agriculture conventionnelle peut être à l'origine d'une dynamique de groupe, un des animateurs évoque cela comme une difficulté, les deux catégories d'agriculteurs n'ayant pas exactement les mêmes attentes. En effet, il indique que les agriculteurs engagés en agriculture biologique de son groupe ne se reconnaissent pas nécessairement dans les échanges et ne retirent pas les mêmes bénéfices que les agriculteurs en conventionnel.



## Besoins identifiés

Modèles de documents pour mettre en avant les résultats des groupes

Un animateur soulève le besoin de connaître les **outils disponibles** et accessibles pour **organiser et structurer les données de suivi des exploitations**.

Une **trame de document** lui a manqué pour mettre en avant les travaux, les réussites, les échecs. Il évoque maintenant l'existence des maquettes de fiches groupe, fiches pratiques remarquables et fiches trajectoires conçues initialement pour les réseaux DEPHY et qui ont été adaptées aux groupes Ecophyto 30 000 comme base pour présenter leurs résultats.

## Accompagnement des animateurs

Des **ressources sont mises à disposition des animateurs** afin de les accompagner dans leur mission. Il s'agit de ressources soit **internes aux structures** (formations) soit issues de l'**offre de service du comité technique du projet pilote régional** (comité pluri-partenaire chargé d'accompagner les groupes dans la capitalisation de leurs résultats, financé par les fonds CASDAR). Celui-ci organise des visioconférences mensuelles entre animateurs GIEE et groupes Ecophyto 30 000 et des journées en présentiel ou webinaire en 2020.

### Plus de 70% des animateurs ont

- bénéficié de ressources internes aux structures
- participé à des visio-conférences d'échanges entre animateurs GIEE et groupes Ecophyto 30 000
- participé à des journées organisées par le comité technique du projet pilote régional

### Importance de l'accompagnement des animateurs

Rencontrer les animateurs des collectifs voisins et connaître les problématiques travaillées

S'ouvrir à des actions spécifiques grâce aux témoignages des autres animateurs

Echanger sur les outils d'animation

L'accompagnement des animateurs est important car il leur permet de **ne pas être isolés** avec leur groupe dans la **démarche de réduction des produits phytopharmaceutiques**.

## Analyse qualitative des groupes

De manière générale, les groupes Ecophyto 30 000 sont amplement satisfaits de leurs trois années de travail.

Pour d'entre eux



le collectif a été le moteur pour le changement des pratiques individuelles



le collectif a associé des agriculteurs hors groupe et en est satisfait\*



le collectif a atteint ses objectifs et n'a plus de projets liés aux produits phytosanitaires

\*lien avec les autres groupes Ecophyto 30 000, les GIEE via l'organisation de journées communes, voyages d'étude etc



L'appartenance à un groupe Ecophyto 30 000 donne accès à une **majoration des aides**. En effet, des agriculteurs de 4 des 7 groupes Ecophyto 30 000 ont pu bénéficier de la **priorisation Ecophyto** dans le cadre des démarches d'investissements matériels via le Programme de Développement Rural (PDR). Certains d'entre eux ont pu par exemple investir dans du matériel plus performant comme du matériel de désherbage.

Par ailleurs, le fonctionnement du collectif a permis à un des groupes de s'organiser pour effectuer des **commandes groupées** : grains fermiers pour les couverts végétaux, préparations naturelles à base de plantes, matériaux pour la construction de nichoirs à mésanges et gîtes à chauves-souris ...



## Partenariats

Les groupes Ecophyto 30 000 se sont **associés à d'autres collectifs et structures** au cours des trois années de travail. Il s'agit de partenariats avec des réseaux DEPHY Ferme (partenariat privilégié), des porteurs de projets DEPHY Expé, d'autres groupes Ecophyto 30 000 et des GIEE ainsi que des établissements de l'enseignement agricole.



Les groupes Ecophyto 30 000 tissent des partenariats avec au moins un réseau DEPHY Ferme pour s'appuyer sur leurs résultats et pratiques éprouvés. Durant les trois années d'animation, les groupes ont rencontré souvent **plus d'un réseau DEPHY Ferme**. Les rencontres prennent différentes formes : contacts entre animateurs, visites communes, etc.

### Les rencontres DEPHY FERME et groupes Ecophyto 30 000

- Contacts entre animateurs pour échanger sur leurs groupes respectifs
- Participation de membres de réseaux DEPHY lors des réunions de groupes Ecophyto 30 000
- Agriculteurs en commun entre un réseau DEPHY et un groupe Ecophyto 30 000
- Visites communes
- Voyages d'études organisés sur le territoire d'un réseau DEPHY

Ces rencontres ont pour but de permettre aux animateurs et agriculteurs d'**échanger sur la mise en place des pratiques alternatives** et économes en produits phytopharmaceutiques. Il peut s'agir de présentations de retours d'expérience suite à la mise en place de pratique, de démonstrations de matériel utilisé, etc.



### Importance des partenariats

- échanges d'expérience et présentation de matériel
- acquisition de références
- implication d'autres agriculteurs pour découvrir d'autres pratiques

Globalement, les **partenariats** mis en place entre groupes Ecophyto 30 000 et d'autres collectifs (DEPHY Ferme, autres groupes Ecophyto 30 000), avec des porteurs de projets etc sont évoqués par les animateurs et les agriculteurs comme **très enrichissants**. En effet, ils sont à l'origine d'**échanges d'expérience**, d'**actions communes** comme des présentations de matériel entre groupes, de l'**acquisition de références** (notamment auprès des porteurs de projets). Ils permettent d'impliquer d'autres agriculteurs et de s'ouvrir aux actions menées par d'autres collectifs.

### Freins au tissage de partenariats

- Manque de lien et d'interconnaissance des collectifs
- Difficulté à trouver des groupes qui travaillent sur les mêmes thématiques
- Manque de temps pour le suivi des projets des autres groupes (DEPHY, 30 000)
- Difficulté à rencontrer d'autres groupes : éloignement géographique, crise sanitaire

Le site Collectifs Agroécologie est accessible ici : [collectifs-agroecologie.fr](http://collectifs-agroecologie.fr)

Des freins apparaissent dans la mise en place des partenariats. Les groupes Ecophyto 30 000 ont eu des difficultés à identifier les autres groupes présents dans la même zone géographique. A l'avenir, la **création du site collectifs-agroecologie.fr** qui recense **tous les collectifs de France** facilitera leur recherche. De plus, il a pu s'avérer compliqué de trouver des groupes qui travaillent sur les mêmes problématiques notamment pour les cultures peu représentées.

C'est le cas du groupe spécialisé dans la **production de l'ail**. Ayant des difficultés à trouver des collectifs aux mêmes problématiques, l'animateur s'est alors tourné vers d'**autres groupes qui mettent en place des pratiques similaires dans des cultures différentes**.

### Le réseau des animateurs

#### Enseignements et attentes

**Réunions téléphoniques ou visio-conférences** organisées par les animateurs

Poursuite de la **participation à l'offre régionale de rencontres entre groupes Ecophyto 30 000 et GIEE**

Les animateurs évoquent l'importance des réunions téléphoniques et/ou visio-conférences entre eux pour échanger sur les travaux de leurs groupes respectifs. Ils indiquent la nécessité de **planifier à l'avance ces réunions**.

Ils souhaitent également poursuivre leur participation aux rencontres entre collectifs organisées par le comité technique du projet pilote régional.

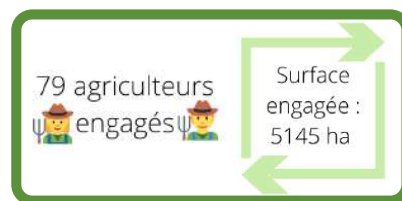




# Grandes Cultures Polyculture-Elevage (GCPE)

**Cinq groupes en GCPE** (dont un groupe spécialisé dans la production d'ail) sont arrivés au terme de leur période de trois ans, commencée en 2017.

## Les leviers et les pratiques mis en place



Les animateurs ont cité deux techniques mises en place par les agriculteurs au cours des trois ans qui se sont avérées les plus efficaces.

### Les leviers les plus efficaces

*Ces techniques font partie des leviers suivants*

Diversification ou modification des assolements, allongement des rotations

Maîtrise des adventices et maladies par la lutte physique

Modification de l'itinéraire technique

*Pourcentage de groupes évoquant des techniques de ces leviers*



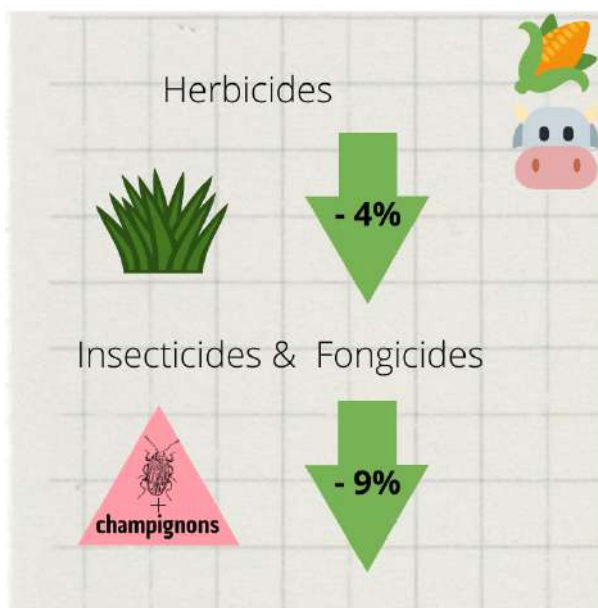
Au sein de ces leviers, différentes pratiques peuvent être mises en place. Pour le premier levier, les agriculteurs ont mis en place la **diversification de la rotation** avec des **cultures de printemps**, introduit de **nouvelles cultures à bas niveaux d'intrants** (luzerne, méteils par exemple) ou des **prairies temporaires**. La **lutte physique** concerne notamment le développement du **désherbage mécanique** dans les exploitations agricoles. Enfin, la **modification de l'itinéraire technique** peut se faire via la **réduction des doses**, **l'ajout de mouillants** et le traitement lorsque les **conditions climatiques et hygrométriques** sont optimales, le **choix des parcelles d'implantation** etc...

## Evolution des IFT

Les valeurs d'IFT calculées pendant la phase d'émergence (initiaux) sont comparées à la valeur moyenne des IFT des trois années de reconnaissance.

Ainsi, au cours des trois ans, et malgré des IFT initiaux aux valeurs basses, les agriculteurs sont parvenus à **diminuer l'utilisation des produits herbicides, insecticides et fongicides**. La baisse est légère mais il faut prendre en compte des IFT initiaux déjà bas.

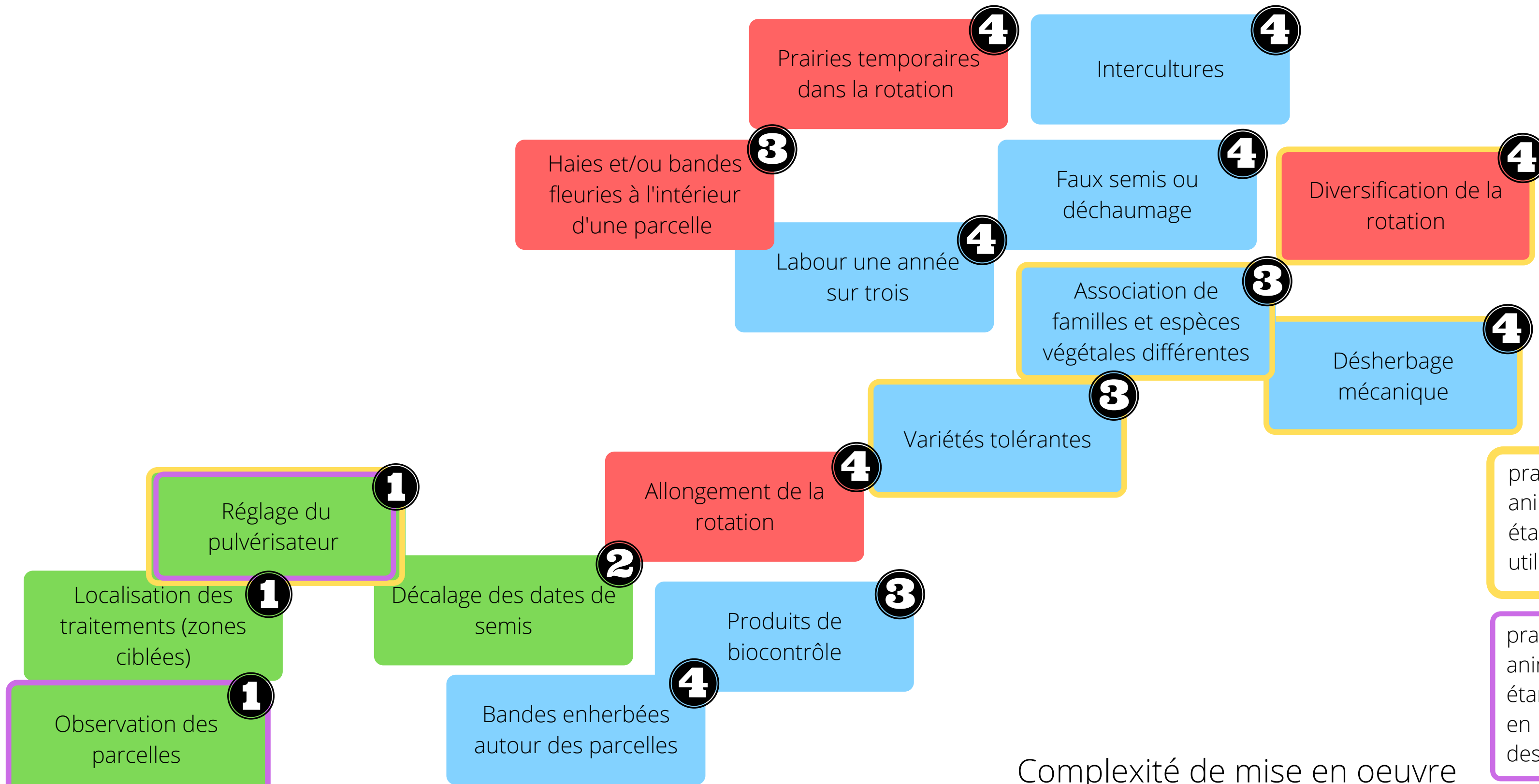
L'utilisation des produits de biocontrôle est nettement inférieure à celle des autres produits. Seulement **4 exploitations sur les 42 étudiées** ont eu recours à des produits de biocontrôle au cours des trois ans. Ceci s'explique par la **faible présence sur le marché de produits de biocontrôle pour la filière GCPE**.





# Les leviers agronomiques faciles à mettre en œuvre et efficaces d'après les groupes

Réduction des produits phytosanitaires



pratiques citées par les animateurs 30 000 comme étant les plus efficaces et utilisées au sein des groupes

pratiques citées par les animateurs 30 000 comme étant les plus faciles à mettre en place et utilisées au sein des groupes

Complexité de mise en oeuvre



# Les leviers agronomiques faciles à mettre en œuvre et efficaces d'après les groupes

Le schéma ci-dessus reprend les différents leviers utilisés par les agriculteurs en GCPE d'AURA. Il s'appuie sur le travail réalisé par Mélanie Sagette (stage réalisé entre septembre et décembre 2019, co-encadré par la DRAAF et la Chambre régionale d'agriculture) avec l'aide des ingénieurs territoriaux et des ingénieurs réseaux et intègre les leviers cités comme étant faciles à mettre en place et efficaces par les groupes Ecophyto 30 000 à l'issue des 3 ans.

Cette figure permet à la fois, de connaître le **niveau de complexité de mise en œuvre** et le **niveau de réduction des produits phytopharmaceutiques** visé par le levier.

Elle est fondée sur la grille d'analyse ESR : Efficience, Substitution, Reconception

## Grille d'analyse ESR

### Efficience

optimisation du fonctionnement actuel du système en accroissant l'efficacité de pratiques conventionnelles afin de réduire l'usage et la consommation d'intrants. Les changements sont d'ampleur limitée et peu dispendieux.

### Substitution

mise en oeuvre de méthodes de lutte alternatives remplaçant les moyens chimiques. Les changements sont plus importants et plus complexes sans remettre le système en cause.

### Reconception

modification en profondeur de la logique de gestion de la protection des cultures en agissant préventivement pour rendre le système moins favorable et moins sensible aux attaques des bioagresseurs. Il est nécessaire de repenser l'intégralité du fonctionnement du système. Les changements sont logiquement beaucoup plus importants et plus longs à mettre en oeuvre.

4 catégories de leviers issus de la protection intégrée des cultures ressortent :

## Raisonnement des interventions

1

Optimisation du recours aux traitements uniquement lorsque le seuil est atteint. Ce sont des leviers avec un niveau de complexité de mise en oeuvre faible. Ils demandent peu d'investissement de la part de l'agriculteur

### Evitement

2

Evitement de la concordance entre la phase de contamination du bioagresseur et la période de sensibilité de la culture. Il s'agit de limiter la période où la plante se trouve en concurrence avec le bioagresseur

### Atténuation

3

Minimisation des dégâts lorsque la culture et le bioagresseur se trouvent en contact. Il s'agit d'augmenter la compétitivité de la culture et d'éviter les conditions favorables au développement et à la propagation du bioagresseur en jouant sur les dates et densités de semis, sur la fertilisation, l'irrigation et en mettant en oeuvre des associations d'espèces et de variétés

### Potentiel initial

4

Réduction des populations de bioagresseurs en limitant leur stock initial, c'est-à-dire en éliminant les formes de conservation des bioagresseurs sur la parcelle



## Autres objectifs et indicateurs

Les animateurs des cinq groupes ont également suivis d'**autres indicateurs** que les IFT pour évaluer les **performances économiques, environnementales et sociales** de la modification des pratiques agricoles. Contrairement aux IFT, ces indicateurs sont laissés au libre choix des groupes et peuvent donc être différents d'un groupe à l'autre.

### Indicateurs économiques

Un des groupes a suivi les d'indicateurs économiques **autonomie financière** et **rentabilité de l'exploitation**. Ces deux indicateurs sont comparés entre l'année initiale et l'année 2020. La moyenne du groupe est à **+30% pour les deux indicateurs**. A l'issue des trois ans, les écarts entre les exploitations ont diminué. Il y a moins de différences entre les exploitations en difficulté et celles qui le sont moins.

#### Entre l'année initiale et 2020

Autonomie financière : +33%  
Rentabilité de l'exploitation : +30%  
Diminution des écarts entre les exploitations

Diminution des marges brutes  
- 17%



Au sein de ce groupe, les marges brutes ont diminué de 17% en moyenne entre 2017 et 2019. Ce sont les **conditions climatiques** (déficit hydrique, gel tardif, grêle) qui ont impacté les rendements et non la mise en place de pratiques alternatives. Des contextes pédoclimatiques et des soles de cultures différentes entre les exploitations amènent à des **écarts entre les fermes** jusqu'à 1000€/ha.

Pas d'impact du changement de pratiques sur les rendements

L'analyse de l'**évolution des rendements** s'avère délicate. En effet, d'autres facteurs que la réduction des produits phytopharmaceutiques sont à prendre en compte : conditions climatiques en fonction des années, irrigation, fertilisation...

Cependant, en faisant abstraction de ces facteurs, **seulement un agriculteur** sur les deux groupes évoquant le suivi des rendements dans leur bilan (33 agriculteurs) **estime que la baisse des produits phytopharmaceutiques a impacté son rendement**.

Les **coûts de production** peuvent être impactés par la mise en place de pratiques alternatives. Par exemple, la réduction des herbicides et le passage au désherbage mécanique requièrent un investissement dans du matériel spécifique.



Compensation des surcoûts liés au changement de pratiques par l'engagement sur des cahiers des charges environnementaux



Cependant, les exploitations d'un des groupes ont compensé voire dépassé ces surcoûts par leur **engagement sur des cahiers des charges environnementaux** (Haute Valeur Environnementale et Zéro Résidus de Pesticides) pour des cultures à fort potentiel de valorisation (culture de l'ail).



## Indicateurs environnementaux

Le groupe composé de producteurs d'ail a également suivi les **dates moyennes de plantation de l'ail et la fertilisation azotée moyenne**. En écartant l'effet année qui influe sur ces indicateurs, on remarque que les dates de plantation et les pratiques de fertilisation n'ont pas évoluées au cours des trois ans. Les agriculteurs sont **réticents** car ces leviers pourraient impacter leurs cultures. Cependant, des **essais sur des petites surfaces** sont envisagés afin de **limiter les risques et les impacts**.

Pas d'évolution des dates de plantation et pratiques de fertilisation

### IFT glyphosate

14% de l'IFT herbicides en travail du sol

24% de l'IFT herbicides en semis direct

Un des groupes a suivi l'**IFT glyphosate** pour quantifier l'utilisation du glyphosate. Sur l'ensemble du groupe, l'**IFT n'a pas diminué** et constitue 19% de l'IFT herbicide. Cependant, une **hétérogénéité** est observée dans les exploitations en fonction des pratiques culturales. Les agriculteurs travaillant le sol parviennent à diminuer l'IFT glyphosate. Cela s'avère plus difficile pour les cultures en semis direct. En faisant la moyenne des années 2019 et 2020, l'IFT glyphosate représente **14%** de l'IFT herbicides pour les agriculteurs qui **travaillent le sol** alors qu'il représente **24%** pour les agriculteurs en **semis direct**. L'IFT glyphosate est donc plus facilement diminuable dans un contexte de travail du sol.

### entre 2019 et 2020

Surfaces traitées par des produits de biocontrôle : x10

Un des animateurs a fourni dans son bilan l'évolution des **surfaces traitées avec des produits de biocontrôle**. En 2019, 3 agriculteurs employaient des produits de biocontrôle sur **8 hectares**. En 2020, **84 hectares** sont traités par des produits de biocontrôle par 8 agriculteurs.

Ces surfaces sont **en augmentation** mais restent encore faibles. En effet, comme évoqué précédemment, **peu de produits de biocontrôle** sont disponibles pour les grandes cultures. De plus, les agriculteurs qui n'emploient pas de biocontrôle n'emploient pas nécessairement de produits phytopharmaceutiques chimiques.

## Indicateurs sociaux

Pour un des groupes, le **temps de travail** a été augmenté de **8%**. Sur les 24 agriculteurs du groupe, **seulement 7 exploitants travaillent moins de 50h par semaine**. Cependant, l'animateur indique qu'une des exploitations a vu son temps de travail fortement diminuer (**-36%**) en faisant évoluer ses pratiques vers des pratiques économes en produits phytopharmaceutiques.

Augmentation du temps de travail +8%

### En moyenne, par an et par groupe

5 rencontres avec un taux de participation de 60%  
3 actions de valorisation  
3 livrables

Les animateurs ont également suivi le **nombre de rencontres réalisées pour les agriculteurs** mais également **à destination d'autres agriculteurs, enseignement agricole ...** En moyenne, **5 rencontres** ont été organisées par an pour les agriculteurs du collectif (démonstrations techniques, voyages d'étude...) avec un taux de participation de **60%**. Sur les trois ans, en moyenne **3 actions de valorisation des travaux du groupe** ont été réalisées (interventions dans des établissements de l'enseignement agricole, salons, tours de plaine...). Les travaux du groupe ont été à l'origine de la création de **3 livrables par groupe par an** (synthèses sur les pratiques et leurs résultats ...)

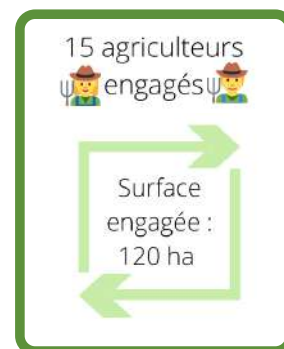
Deux groupes en viticulture sont arrivés au terme de leurs trois années de reconnaissance.

## Les leviers et les pratiques mis en place

### Les techniques les plus efficaces

**Mécanismes de régulation** : préparations naturelles

**Modification de l'itinéraire technique** : suivi des bulletins de préconisation et de la météo pour un pilotage précis des traitements



Les animateurs ont indiqué les techniques qui se sont avérées les plus efficaces et les plus faciles à mettre en oeuvre dans le cas de leur groupe. Sur quatre techniques évoquées, trois sont en lien avec l'utilisation de **mécanismes de régulation naturelle**. Il peut s'agir de **préparations naturelles** (savon noir, décoction de prêle, phytothérapie) qui sont tout de même parfois **associées avec du cuivre** dans la lutte contre le mildiou. L'utilisation des **bulletins de préconisation** et le **suivi météorologique** permettent une **modification de l'itinéraire technique** et un **pilotage plus précis des traitements**.

### Les techniques les plus faciles à mettre en place

**Modification de l'itinéraire technique** : application des produits dans les conditions optimales (stades plus précoces, bulletins de préconisation)

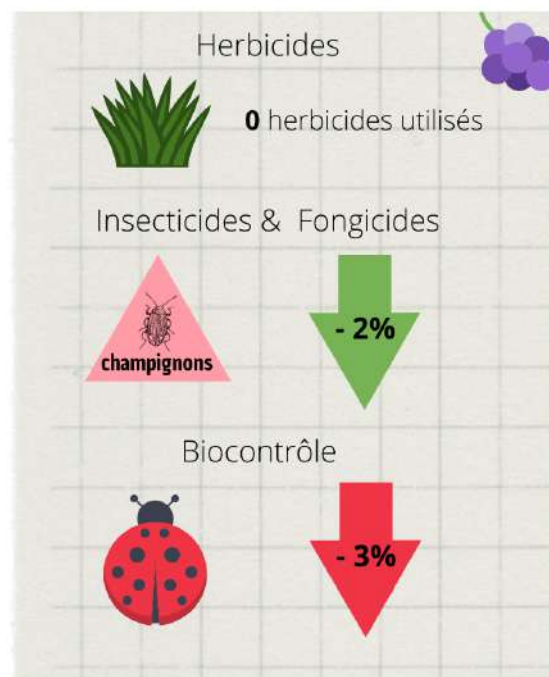
**Prévention au développement des adventices** : paillage à la plantation

L'utilisation de matériels performants permet d'avoir une meilleure stratégie de traitement.

## Evolution des IFT

Les valeurs d'IFT calculées pendant la phase d'émergence (initiaux) sont comparées à la valeur moyenne des IFT des trois années de reconnaissance.

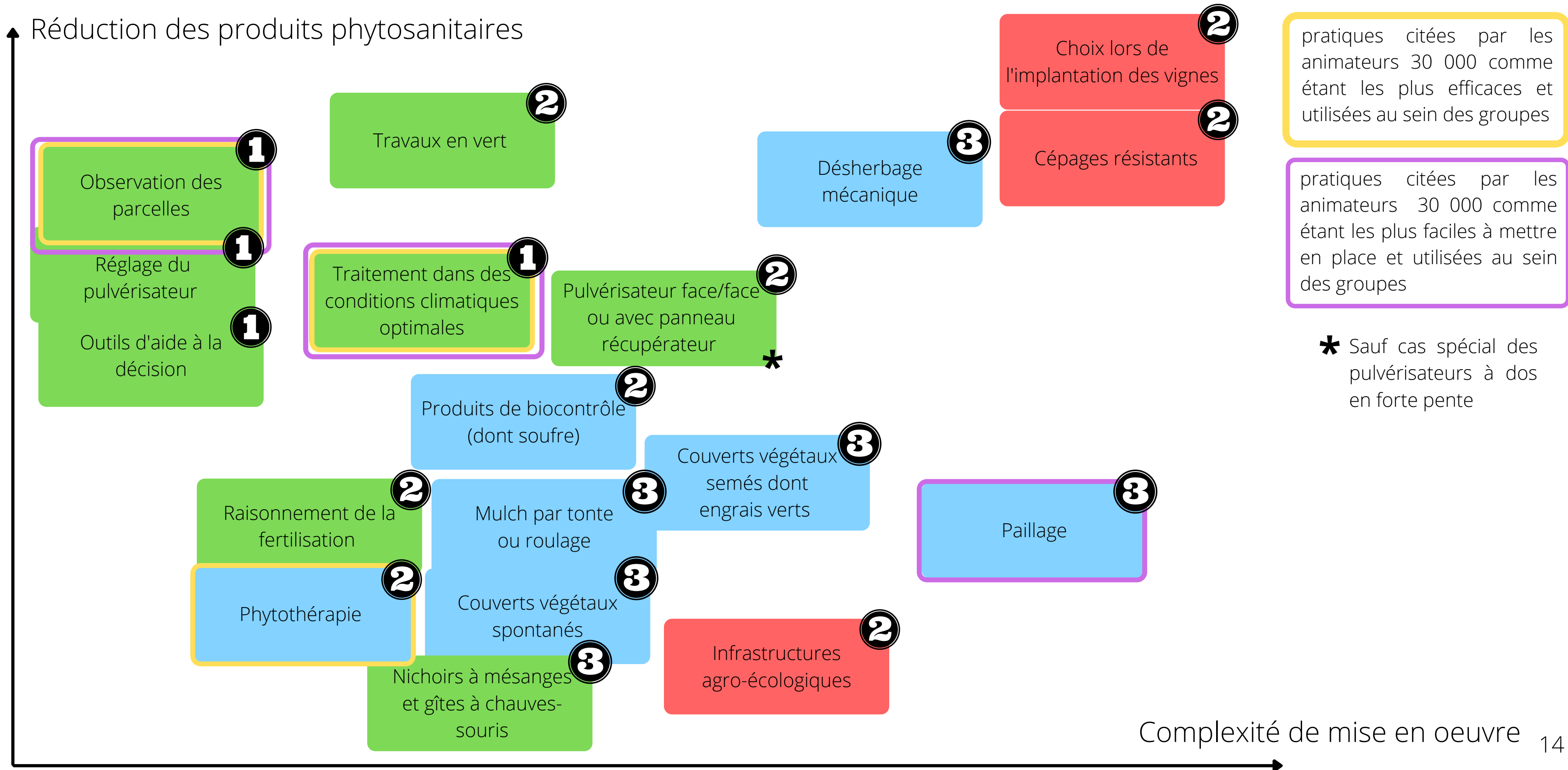
Depuis leur reconnaissance groupe Ecophyto 30 000, les deux groupes de la filière viticole n'ont pas eu recours aux herbicides. L'**IFT insecticides et fongicides chimiques** n'a que **légèrement baissé** (-2%). Cependant, les **résultats** entre les deux groupes sont **hétérogènes**. Un des groupes a vu son IFT diminuer de 36% alors que celui de l'autre a augmenté de 41%. Cela est à mettre en lien avec des IFT initiaux faibles et une pression sanitaire variable en fonction des années. Ils restent cependant 2,5 fois plus faibles que les IFT insecticides et fongicides du bassin viticole concerné.



Il en est de même pour l'**IFT biocontrôle**. L'IFT du premier groupe évoqué a diminué de 19% alors que celui du second a augmenté de 63%. L'**IFT moyen** des deux groupes ne **diminue** donc que de **3%**. On peut tout de même noter que pour le groupe ayant des IFT plus élevés comparés aux IFT initiaux, l'IFT biocontrôle a davantage augmenté par rapport à l'IFT insecticides et fongicides.



# Les leviers agronomiques mis en place en Auvergne-Rhône-Alpes



# Les leviers agronomiques mis en place en Auvergne-Rhône-Alpes

Le schéma ci-dessus reprend les différents leviers utilisés par les viticulteurs d'AURA. Il a été construit en collaboration avec les ingénieurs territoriaux et réseaux de la région.

Il permet à la fois, de connaître le **niveau de complexité de mise en œuvre** et le **niveau de réduction des produits phytopharmaceutiques** visé par le levier. Les pratiques les plus faciles à mettre en œuvre et les plus efficaces, mentionnées par les animateurs des groupes Ecophyto 30 000 dans leur bilan à l'issue des 3 ans, sont mises en évidence. A noter qu'il s'agit des pratiques évoquées par deux groupes.

Deux classements présentés ci-dessous sont employés pour classer les leviers.

## Grille d'analyse ESR

### Efficienc

optimisation du fonctionnement actuel du système en accroissant l'efficacité de pratiques conventionnelles afin de réduire l'usage et la consommation d'intrants. Les changements sont d'ampleur limitée et peu dispendieux.

### Substitution

mise en œuvre de méthodes de lutte alternatives remplaçant les moyens chimiques. Les changements sont plus importants et plus complexes sans remettre le système en cause.

### Reconception

modification en profondeur de la logique de gestion de la protection des cultures en agissant préventivement pour rendre le système moins favorable et moins sensible aux attaques des bioagresseurs. Il est nécessaire de repenser l'intégralité du fonctionnement du système. Les changements sont logiquement beaucoup plus importants et plus longs à mettre en œuvre.

3 catégories de leviers issus de la protection intégrée des cultures ressortent :

### Raisonnement des interventions

- 1 Optimisation du recours aux traitements uniquement lorsque le seuil est atteint. Ce sont des leviers avec un niveau de complexité de mise en œuvre faible. Ils demandent peu d'investissement de la part de l'agriculteur

### Atténuation

- 2 Minimisation des dégâts lorsque la culture et le bioagresseur se trouvent en contact. Il s'agit d'augmenter la compétitivité de la culture et d'éviter les conditions favorables au développement et à la propagation du bioagresseur en jouant sur les dates et densités de semis, sur la fertilisation, l'irrigation et en mettant en œuvre des associations d'espèces et de variétés

### Potentiel initial

- 3 Réduction des populations de bioagresseurs en limitant leur stock initial, c'est-à-dire en éliminant les formes de conservation des bioagresseurs sur la parcelle





## Autres objectifs et indicateurs

Les animateurs des deux groupes ont également suivis d'**autres indicateurs** que les IFT pour évaluer les **performances économiques, environnementales et sociales**. Les indicateurs présentés ne sont pas suivis simultanément par les deux groupes.

### Les charges liées aux intrants

**Diminution des charges en intrants : de -10% à -15%**

- moins d'achats de produits phytopharmaceutiques, d'engrais organiques et d'amendements
- fabrication des PNPP par les viticulteurs
- achat de grains fermiers



Pour un des deux groupes, **les charges liées au coût des intrants ont diminué entre 10 et 15%**. Moins de produits phytopharmaceutiques sont employés et donc achetés. Les préparations à base de plantes sont fabriquées par les viticulteurs.

Pour les couverts végétaux, les viticulteurs achètent des grains fermiers à la place de semences certifiées. Enfin, la maîtrise des couverts végétaux permet la restitution minérale et organique des couverts aux sols. Moins d'engrais organiques et amendements sont donc achetés.

### L'utilisation des préparations à base de plantes

Les viticulteurs de ce même groupe travaillent sur le développement de l'utilisation des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP). Les préparations sont employées **en complément du cuivre et du soufre** pour les traitements fongiques. Leur préparation et leur application engendrent une **augmentation du temps de travail**. En effet, 15% du temps consacré aux traitements est dédié à la fabrication des

#### Les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP)

- utilisation par 9 agriculteurs sur 10 contre 4 au début du groupe
- diminution des charges liées aux intrants
- diminution de la pollution potentielle des sols et cours d'eau
- augmentation du temps de travail : 15% du temps de traitement

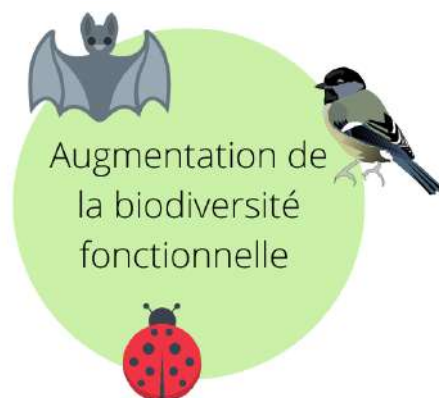


extraits fermentés, tisanes et décoctions de plantes. Cependant, leur utilisation permet de réduire les charges ainsi que la pollution des cours d'eau et des sols.

### Le développement de la biodiversité fonctionnelle

La mise en place de 20 structures fixes (nichoirs notamment) sur 3 ha de 10 exploitations d'un groupe a permis l'**augmentation de la biodiversité fonctionnelle**. Les 600 structures fixes totales installées sont **occupées entre 30 et 80%**. L'effet recherché est une **diminution de la prédation** par les ravageurs au sein des cultures mais l'efficacité des nichoirs reste difficilement quantifiable.

La mise en place de **couverts végétaux** et de l'**enherbement inter-rang** (2 à 8 espèces sont semées en mélange), généralisée à tous les viticulteurs du groupe constitue également une **ressource pour les mésanges et chauve-souris** installées dans les vignes.





## Les rencontres réalisées par les groupes

### En moyenne, par an et par groupe

5 rencontres avec un taux de participation de 77%
2 actions de valorisation
2 livrables

Les animateurs ont également suivi le **nombre de rencontres réalisées** pour les agriculteurs mais également à destination d'autres agriculteurs, enseignement agricole ...

En moyenne, **5 rencontres** ont été organisées par an **pour les agriculteurs du collectif** (rencontres en bout de champ, démonstrations techniques, voyages d'étude, formations ...). Le taux de participation est d'environ **77%**. Sur les trois ans, en moyenne **2 actions ou manifestations de valorisation des travaux** du groupe ont été réalisées. Pour finir, les travaux des collectifs ont été à l'origine de la création d'environ **2 livrables** par groupe par an.



## Etre membre d'un groupe Ecophyto 30 000, ce que ça signifie

Les animateurs sont revenus sur l'importance des groupes Ecophyto 30 000, sur ce qui a manqué au cours des trois ans et ce qui aurait pu être amélioré.

### Pour les agriculteurs

Etre accompagné dans la démarche de réduction des produits phytopharmaceutiques

Faire reconnaître techniquement les systèmes pratiqués

Activer le transfert de pratiques

Satisfaction personnelle à faire évoluer les agriculteurs positivement

Rencontrer d'autres agriculteurs, d'autres groupes

Avancer ensemble sur les techniques mises en place

Partager les réussites et trouver des solutions aux échecs rencontrés

Acquérir et améliorer ses compétences, connaissances, expériences

Faire reconnaître le travail réalisé

Accéder à des expériences, références locales, savoir-faire

## UN GROUPE ECOPHYTO

### Pour les animateurs

Travailler et collaborer avec des partenaires

Communiquer et faire changer l'image de l'agriculture

## 30 000 C'EST

Répondre aux forts enjeux environnementaux

Mettre en avant et communiquer le travail des groupes à d'autres agriculteurs, partenaires, collectivités

Avoir accès à des aides

Activer le transfert de pratiques

Satisfaction d'avoir un groupe reconnu et attirant de nouveaux membres

### Pour les structures animatrices



Etre reconnu groupe Ecophyto 30 000 a apporté beaucoup de points positifs que ce soit pour les agriculteurs, les animateurs et les structures animatrices.

Pour commencer, cela a été **bénéfique pour les agriculteurs**. Le mot « **ensemble** » résume bien l'importance du collectif au cours des trois années. Ils ont pu **travailler ensemble, avancer ensemble, réfléchir ensemble, partager ensemble leurs échecs et réussites** et **surmonter ensemble les difficultés rencontrées**. Le groupe a permis aux agriculteurs d'accéder à des références locales, des savoir-faire, de se motiver à mettre en place des pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et d'être accompagnés dans cette mise en place.

**Leur travail a pu être reconnu** lors de journées collectives régionales (événements Ecophyto ou CATAE - Collectifs d'Agriculteurs en Transition Agro-écologique) mais aussi lors d'évènements tels la remise des trophées de l'Excellence agricole et rurale où un des groupes a été sélectionné. Les agriculteurs ont pu **rencontrer d'autres agriculteurs** pour s'ouvrir à d'autres pratiques alternatives et parfois collaborer avec eux. Ils ont également pu **avoir accès à des partenaires** (associations et regroupements de producteurs de semences et de plants certifiés par exemple) et être reconnus par ceux-ci. Un des groupes a également été reconnu comme groupe de référence par ses partenaires (cave coopérative, syndicat de l'appellation et autres négoce ; il s'agit d'un groupe Ecophyto 30 000 viticole) sur les pratiques alternatives au cuivre, la biodiversité fonctionnelle et la pratique des couverts végétaux. Cela engendre une forte satisfaction et motive le collectif. L'appartenance à un groupe Ecophyto 30 000 peut permettre **l'accès privilégié à des aides pour l'investissement dans du matériel**. Enfin, le collectif contribue à **activer le transfert des pratiques vers la profession agricole, communiquer auprès du grand public** et à **améliorer l'image de l'agriculture**.

Les **animateurs tirent aussi des bénéfices** de l'accompagnement des groupes. Cela permet **l'acquisition et le développement de compétences, connaissances et expériences** en terme d'animation et sur les pratiques mises en œuvre au sein du groupe. Lorsque le groupe fait confiance à l'animateur celui-ci peut tester de nouvelles techniques d'animation. Les compétences et connaissances acquises constituent une base pour le conseil d'autres agriculteurs et l'animation éventuelle d'autres collectifs dans le futur.

Enfin, cela est aussi **bénéfique pour les structures animatrices** de groupes Ecophyto 30 000. Il y a une forme de **satisfaction d'avoir un groupe Ecophyto 30 000 reconnu** animé par un salarié de la structure d'autant plus lorsque le groupe attire de nouveaux membres. Les structures peuvent **mettre en avant les travaux**, résultats du travail des groupes en les communiquant à d'autres agriculteurs, partenaires et collectivités. Pour terminer, avoir un groupe reconnu permet de **répondre aux enjeux environnementaux** liés à la réduction des produits phytopharmaceutiques.

## Ce qui a manqué aux groupes Ecophyto 30 000

Du temps pour réaliser les différentes actions



Davantage de lien avec les réseaux DEPHY et les autres groupes Ecophyto 30 000



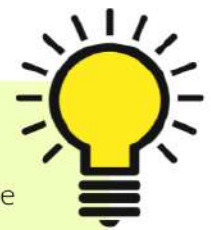
Du lien avec les partenaires techniques pour avoir accès à des résultats

Davantage de temps d'animation financé





Pendant ces trois années, les animateurs des groupes auraient souhaité avoir **davantage de temps pour réaliser les différentes actions** : consultation des ressources mises à disposition, participation aux rencontres entre animateurs ... Bénéficier de **plus de temps d'animation financé** aurait également permis d'organiser davantage de rencontres au sein du groupe. En effet, les projets de groupe étaient nombreux et n'ont pas forcément tous pu avoir lieu. Un point de vigilance est donc à apporter pour l'estimation du nombre de jours d'animation lors du dépôt du dossier et du plan d'action pour les 3 ans. Les animateurs pensent que les **liens avec les autres collectifs** auraient pu être plus forts mais également celui avec les **partenaires techniques**. En effet cela permet l'**accès à des résultats de pratiques éprouvées**.



## Les pistes d'amélioration

- Organiser une réunion entre animateurs des collectifs du département pour se rencontrer et connaître les thématiques de travail de chacun
- Avoir un agriculteur référent par sujet travaillé (désherbage mécanique, couverts, communication) au sein du collectif
- Mettre en place des fiches synthétiques par agriculteur avec les informations principales sur son exploitation
- Anticiper les actions prévues sur l'année
- Tisser un lien plus étroit avec les réseaux DEPHY

Les animateurs des collectifs ont mis en évidence des pistes d'amélioration. Tout d'abord, des **réunions plus locales entre animateurs des collectifs** permettraient de mieux se connaître et d'être au courant des thématiques de travail de chacun des groupes. Ensuite, au sein des groupes, **un agriculteur pourrait être le référent d'un sujet travaillé** (désherbage mécanique, couverts végétaux, communication...). Cela permettrait que l'animation des groupes repose moins sur l'animateur. Un des animateurs évoque la possibilité de mettre en place un tableau Excel sur lequel on retrouverait les informations principales de chaque exploitation du groupe. Cette fiche synthétique pourrait être diffusée aux membres du groupe pour **améliorer la circulation de l'information**. Il apparaît également important d'**anticiper les actions prévues sur l'année** car la période de reconnaissance est relativement courte. Enfin, même si le temps d'animation est assez restreint, les groupes ont la **volonté de tisser des liens plus étroits avec les réseaux DEPHY**.

Ces pistes pourront être le point de départ de réflexions de la cellule régionale d'animation Ecophyto (DRAAF - CRA) pour proposer de nouvelles possibilités dans l'accompagnement des animateurs.



## Conclusion

Les résultats obtenus sont **encourageants** et montrent la pertinence du travail en collectif pour la réduction des produits phytopharmaceutiques.

Les objectifs du plan Ecophyto (25% de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en 2020, 50% en 2025) ne sont pour le moment pas atteints. Cependant, cela est à nuancer avec les IFT déjà faibles au démarrage des groupes. Les groupes sont donc **parvenus à maintenir voire diminuer leurs IFT déjà bas**.

Deux des groupes en GCPE se sont réengagés en 2021. Ils poursuivent donc leur démarche de réduction des produits phytopharmaceutiques jusqu'en au moins 2023 avec une ambition plus forte.

## Liens utiles

Site internet Collectifs Agroécologie  
[collectifs-agroecologie.fr](http://collectifs-agroecologie.fr)

Page Facebook Ecophyto régionale  
[www.facebook.com/ECOPHYTOAURA](http://www.facebook.com/ECOPHYTOAURA)

Site internet Ecophytopic  
[ecophytopic.fr](http://ecophytopic.fr)

Site de la DRAAF - Le plan Ecophyto  
[draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Le-plan-Ecophyto](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Le-plan-Ecophyto)

## CONTACTS

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Alexandra DUSSABY - Adjointe à la cheffe de projet Ecophyto  
Service régional de l'alimentation  
[alexandra.dussaby@agriculture.gouv.fr](mailto:alexandra.dussaby@agriculture.gouv.fr)

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Virginie SAINGERY - Chargée de mission Ecophyto Service Appui  
à la recherche, l'innovation et au développement agricole  
[virginie.saingery@aura.chambagri.fr](mailto:virginie.saingery@aura.chambagri.fr)

## CONCEPTION

Louise LE BRIGAND - stagiaire - appui à la valorisation des résultats des groupes 30 000 en AURA de septembre 2021 à janvier 2022